



**AVIS DE PUBLICITE POUR L'EXPLOITATION D'ACTIVITES ESTIVALES DE DECOUVERTE, D'INITIATION ET DE PRATIQUE DU BIATHLON ET DU SKI-ROUES SUR LE DOMAINE NORDIQUE COMMUNAL**

**1- Identification de la collectivité**

Commune des **CONTAMINES-MONTJOIE (74170)**, commune de Haute-Savoie, dont le numéro de SIREN est le 217.400.852, ayant son siège social en son Hôtel de Ville sise à LES CONTAMINES MONTJOIE (74170), 4 route de Notre Dame de la Gorge.

**2- Objet de l'avis**

La commune des **CONTAMINES-MONTJOIE** informe les candidats potentiels de la mise à disposition d'une partie de son domaine public **pour l'exploitation d'activités estivales de découverte, d'initiation et de pratique du biathlon et du ski-roues sur le domaine nordique communal.**

Cette occupation ne constitue ni une délégation de service public, ni une concession de service, ni un marché public. Elle est délivrée dans le cadre des dispositions des articles L.2122-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques.

**3- Description des biens et équipements mis à disposition**

Sur la commune des CONTAMINES-MONTJOIE (74170), lieudit LE PRAZ :

- le domaine nordique estival comprenant la piste de ski-roues,
- le stade de biathlon,
- un chalet d'environ 80 m<sup>2</sup> environ situé au départ du domaine nordique destiné à l'accueil du public, à la location et au stockage de matériel.  
Etant ici précisé que :
  - le rez-de-chaussée et le 1er étage du bâtiment sont mis à disposition exclusive du titulaire ;
  - le sous-sol du bâtiment ne fait pas l'objet de mise à disposition.
- l'espace terrasse bois situé devant le chalet pour l'accueil du public, l'organisation d'animations ou de manifestations.

L'occupation est consentie sans exclusivité ; la Commune conserve la libre disposition des équipements et peut autoriser d'autres usages compatibles.

Le titulaire exercera son activité sous sa seule responsabilité, à ses risques et périls, et devra disposer des assurances nécessaires à l'exercice de son activité.

**4- Conditions d'occupation**

**Activité autorisée :** organisation et commercialisation d'activités sportives et touristiques liées au biathlon et au ski-roues.

**Durée de l'occupation : du 22 juin 2026 au 30 septembre 2026**

**Forme juridique :** L'autorisation prendra la forme d'une convention d'occupation du domaine public, présentant un caractère temporaire, précaire et révocable. Elle est délivrée conformément aux articles L.2122-1 et suivant du Code général de la propriété des personnes publiques.

Elle ne sera régie, dans aucune de ses dispositions, par le statut des baux commerciaux, ni par une quelconque réglementation susceptible de conférer à l'occupant un droit au maintien dans les lieux ou au renouvellement de son titre d'occupation.



#### **5- Redevance**

L'occupation donnera lieu au versement d'une redevance dont le montant est fixé à 200,00 € TTC pour l'ensemble de la période d'occupation.

#### **6- Procédure de sélection**

La présente procédure vise à garantir la transparence, l'égalité de traitement des candidats et une sélection objective. Il s'agit d'une procédure de sélection préalable souple, non assimilable à un marché public.

#### **7- Critères de sélection**

Les candidatures seront analysées au regard des critères suivants :

- Qualité du projet proposé,
- De son adéquation avec les objectifs de valorisation du domaine nordique,
- Des capacités techniques et professionnelles du candidat.

La Commune se réserve le droit de ne pas donner suite à la procédure ou de ne retenir aucun candidat.

#### **8- Contenu du dossier de candidature**

Le dossier devra comporter :

- Une présentation du candidat (statut, expérience, références)
- Une description détaillée du projet d'exploitation envisagé ;
- Les références professionnelles utiles ;
- Les justificatifs administratifs : immatriculation, assurance responsabilité civile professionnelle.

#### **9- Modalités de remise des candidatures**

Les candidatures devront être transmises par mail : [foncier@mairie-lescontamines.com](mailto:foncier@mairie-lescontamines.com)

**Date limite de réception : 18 juin 2026 à 12h00**

#### **10- Renseignements complémentaires**

Toute question relative à cet avis sera adressée par mail à l'adresse suivante : [foncier@mairie-lescontamines.com](mailto:foncier@mairie-lescontamines.com)

#### **11- Date de publication**

Le 08/06/2026